



PROCES VERBAL

COMMISSION LOISIRS

Saison 2021/2022

REUNION TELEPHONIQUE DU 03 FEVRIER 2022

Présent(e)s : Mme Virginie FRANÇOIS – M. Rudolph GRAFF – M. Lionel PARZISZ -
M. Jérôme ROMEDENNE

1. FORFAIT GENERAL

Suite au courriel reçu semaine 4 de la part du club de **REIMS AS**, la Commission prend acte du forfait général de son **équipe 2**.

- De ce fait en coupe le club du **FC DELPHARM** est qualifié pour le tour suivant
- Pour le championnat, le District appliquera la réglementation pour les matchs joués.

2. REPROGRAMMATION DES MATCHS

Reprogrammation des matchs avec accords des clubs :

- **SACY / HERMONVILLE** : Avancé au 6/3/2022
- **SACY / ANCIENS DE TINQUEUX** : 27/03/2022
- **SACY / NEUVILLETTE** : 24/04 (Sur le terrain de la Neuville – Terrain de Sacy impraticable.)

3. RAPPEL

La commission rappelle que les matchs officiels programmés sont prioritaires sur les matchs amicaux, un nombre important de matchs ayant été déplacés.

D'autre part suite au forfait général de REIMS AS 2, certains matchs seront reprogrammés.

La commission remercie les clubs qui ont bien voulu faire l'effort de mettre leur terrain à disposition.

La Secrétaire
Virginie FRANÇOIS

Le Président
Lionel PARZISZ